



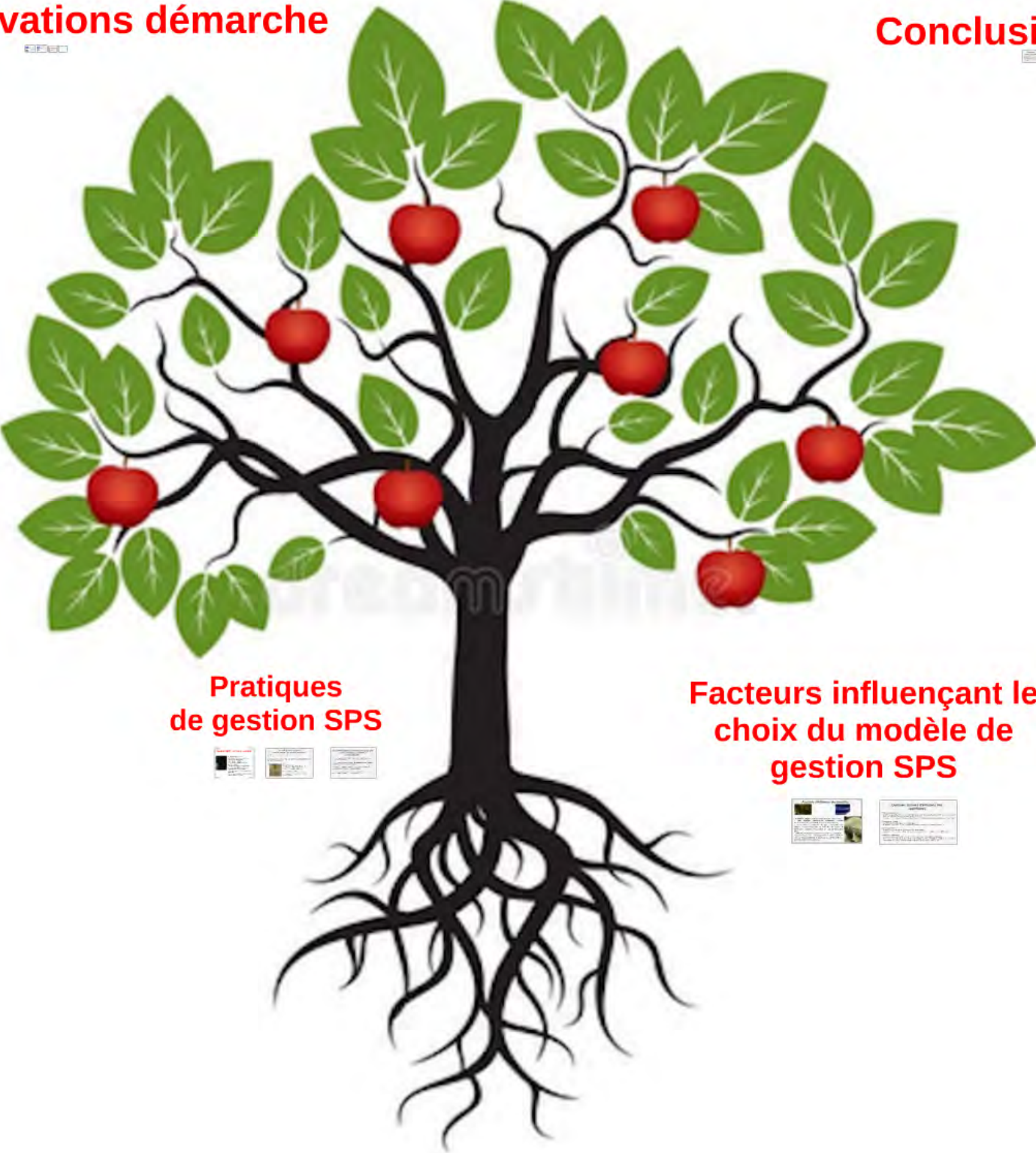
EXPORTATEURS FRANÇAIS ET CHILIENS ET GESTION SPS



Jean-Marie CODRON, INRA UMR MOISA
Xavier VERNIN CTIFL
Zouhair BOUHSINA, INRA UMR MOISA
Iciar PAVEZ, postdoc INRA UMR MOISA

Motivations démarche

Conclusions



Pratiques de gestion SPS



Facteurs influençant le choix du modèle de gestion SPS



Motivations démarche



A l'origine de notre questionnement



La montée en force des exigences SPS dans le commerce international...
qui conduit à plus d'intégration dans les filières d'exportation



quatre grandes questions



1: quelle réalité de cette tendance à plus d'intégration ? Exemple de deux grands pays exportateurs, la France et le Chili

2 : existe-t-il des différences au sein d'un même pays ? Entre pays ?

3: quels sont les facteurs qui expliquent une plus ou moins grande intégration ?

4: l'ouverture vers les marchés à contraintes phytosanitaires (Asie, Amériques) renforce-t-elle l'intégration mise en place pour les contraintes sanitaires ?



Notre démarche

Enquêtes en face à face auprès des managers techniques et commerciaux

	Chili	France
Nombre d'exportateurs visités	10*	20**
Représentativité nationale%	50	60

*Plusieurs visites effectuées pour validation des premières hypothèses

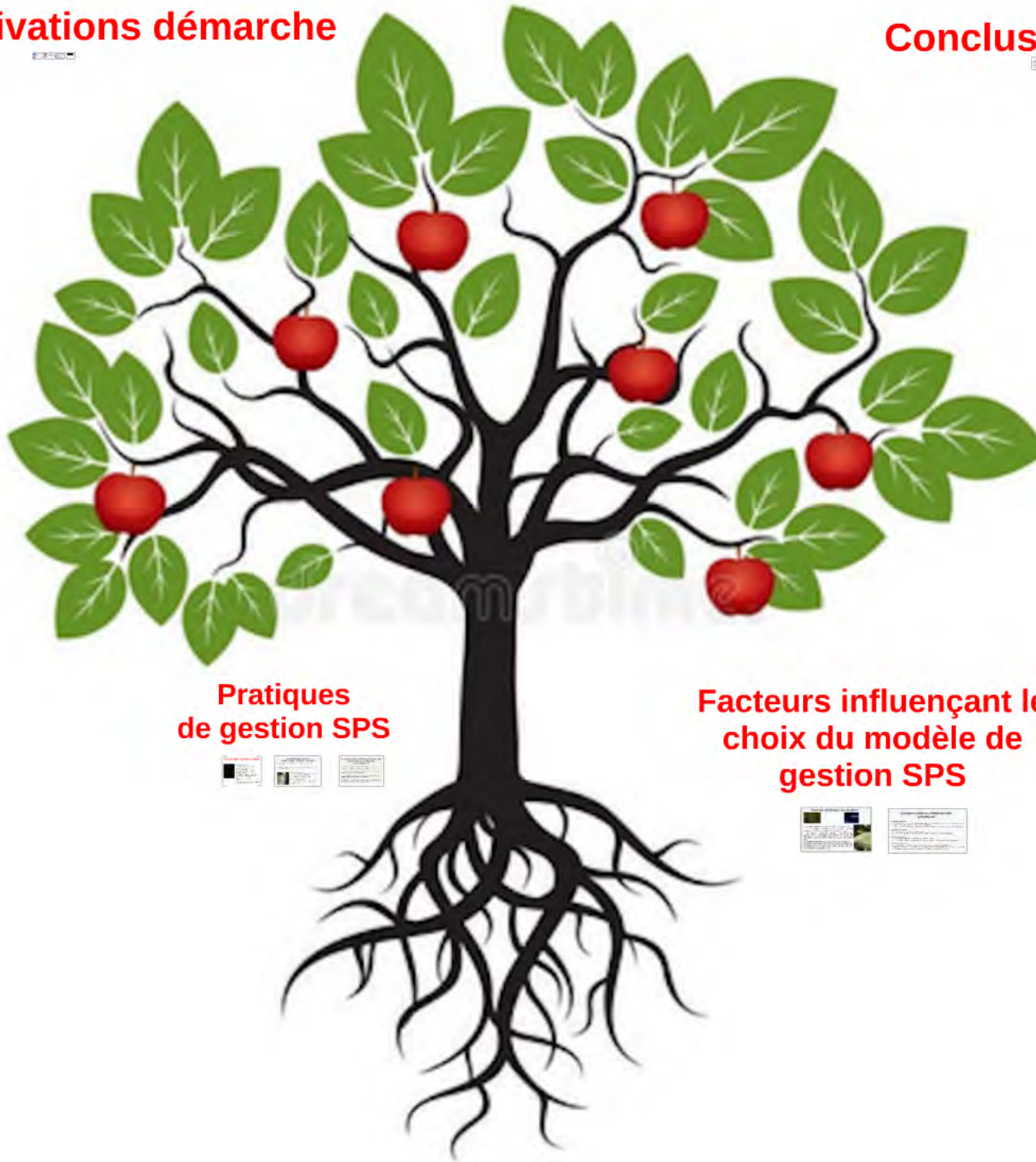
** 1 visite appuyée par un questionnaire fermé

principales différences structurelles et commerciales

		Chili	France
Exportateurs	Statut	Uniquement privé	Coopératif et privé
	Taille maxi pommes	80kt	220 kt
	Spécialisation	Multifruits	Pomme (principalement)
	Destination des exportations	Très diversifié	Surtout Europe et marché domestique,
	Marché domestique	Faibles débouchés	Aussi important que exportation
Producteurs	Spécialisation des exploitations	Multifruits (pomme environ 30% de l'activité fruits)	Pomme et parfois une seule variété de pomme (Golden)
	Surface moyenne pomme des producteurs	30 ha	10ha

Motivations démarche

Conclusions



**Pratiques
de gestion SPS**



**Facteurs influençant le
choix du modèle de
gestion SPS**





Pratiques de gestion SPS

Détection SPS : un franc commun



1. Observer et constater
2. Se rendre sur le terrain
3. Identifier les symptômes
4. Prendre des notes
5. Prendre des photos
6. Prendre des échantillons
7. Prendre des mesures de gestion

**Avance de nos connaissances :
maladie "étrange" ou maladie "habituelle" ?**



1. Identifier les symptômes
2. Prendre des notes
3. Prendre des photos
4. Prendre des échantillons
5. Prendre des mesures de gestion

**Le matériel agricole est-il nécessaire pour aller
sur les parcelles à évaluer
phytosanitaires ?**

1. Le matériel agricole est nécessaire pour aller sur les parcelles à évaluer phytosanitaires.
2. Le matériel agricole est nécessaire pour aller sur les parcelles à évaluer phytosanitaires.
3. Le matériel agricole est nécessaire pour aller sur les parcelles à évaluer phytosanitaires.
4. Le matériel agricole est nécessaire pour aller sur les parcelles à évaluer phytosanitaires.

Gestion SPS : un tronc commun



1. Analyses de résidus
2. Enregistrement des traitements, traçabilité imposée par la réglementation et les clients
3. Certification Global GAP pour grande majorité
4. Pratiques d'agriculture raisonnée avec quelques petites différences toutefois entre les deux pays (confusion sexuelle, petits sacs autour des fruits)
5. Emergence du bio (même si certains ont commencé plus tôt)

Au delà du tronc commun : modèle "intégré" vs modèle "marchand"

Les deux modèles ont pour objectif sur le plan sanitaire le respect de la réglementation

La coordination étroite (modèle intégré) est cependant nécessaire pour aller sur des destinations plus exigeantes



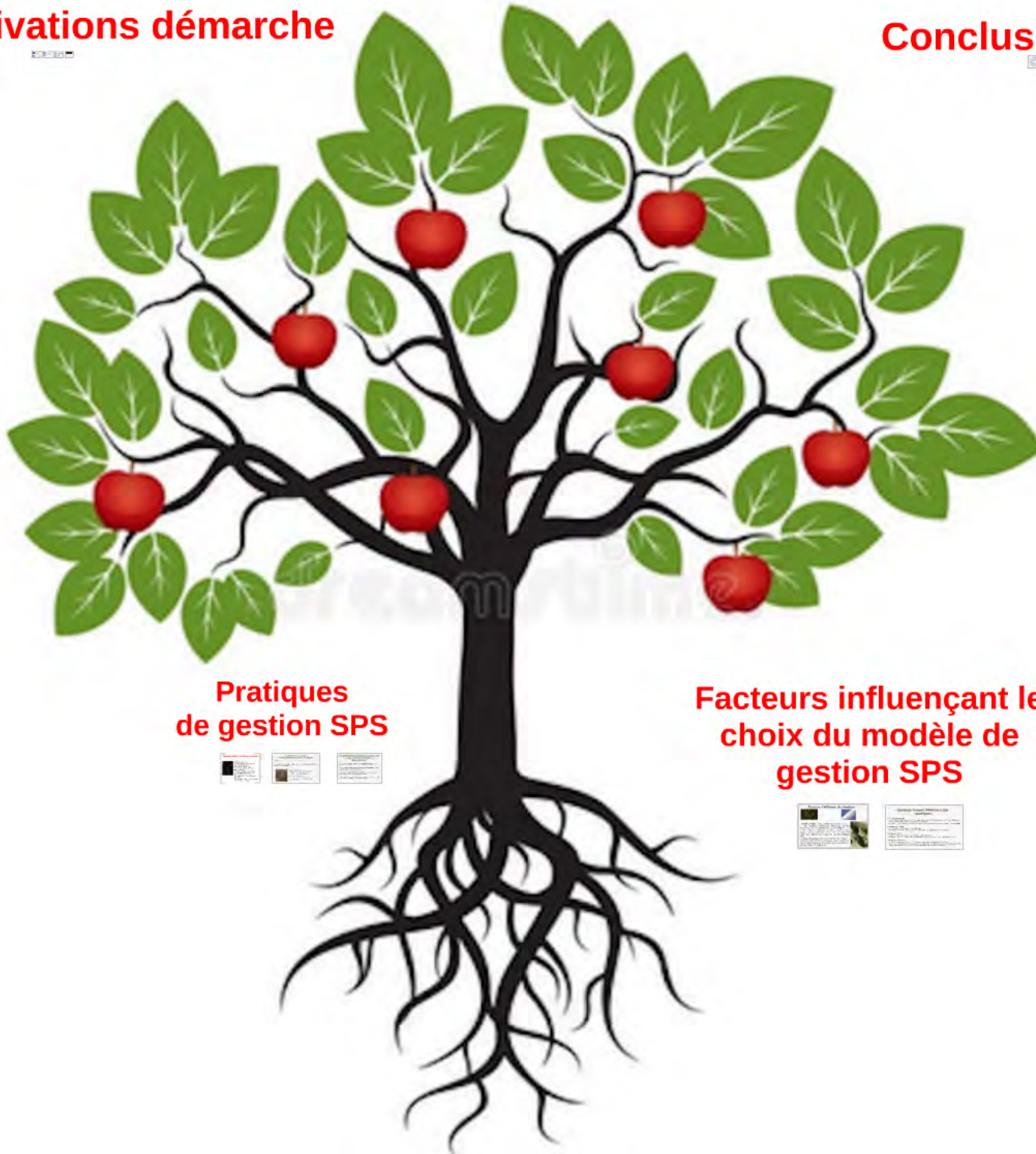
1. Dans le modèle intégré
 - forte implication de la structure dans le suivi et l'encadrement technique du producteur
 - le technicien est salarié de la structure,
2. Dans le modèle "marchand"
 - le suivi est minimum et les visites peu fréquentes
 - le contrôle se focalise sur les certificats et les analyses de résidus;

Le modèle intégré est-il nécessaire pour aller sur les marchés à contraintes phytosanitaires ?

1. Les exigences sont : l'agrément des parcelles, des stations, des traitements en verger ou sur le produit, nombreux contrôles
2. Pour respecter ces contraintes, modèle intégré s'impose (nombreux contrôles, coordination étroite nécessaire)
3. Les parcelles agréées sont conduites de façon à pouvoir fournir également les marchés à contraintes de résidus
4. Parfois une incompatibilité entre les deux types d'exigences : ce qui peut conduire à privilégier l'une ou l'autre exigence

Motivations démarche

Conclusions



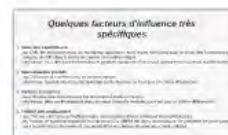
Pratiques de gestion SPS



Facteurs influençant le choix du modèle de gestion SPS



Facteurs influençant le choix du modèle de gestion SPS



Facteurs d'influence des modèles



Le **modèle intégré** va de pair avec les structures qui ont

1. une stratégie commerciale ambitieuse, tournée notamment vers les destinations à contraintes phytos
2. des relations "producteur" de type : exclusivité des apports, prix mutualisé (pas de distinction du marché de destination), absence de sanction en cas de défaillance SPS

Le **modèle marchand** est souvent doté d'une production en propre lui permettant de compenser le faible contrôle de ses fournisseurs externes lorsque la structure veut aller sur des destinations contraignantes



Quelques facteurs d'influence très spécifiques

1. Taille des exportateurs

- au Chili, les structures avec de nombreux apporteurs sont moins sélectives pour le choix des fournisseurs et ont plus de difficultés à mettre en oeuvre un modèle intégré
- en France, on a des contre-exemples de grosses structures réussissant à mettre en oeuvre un modèle intégré

2. Spécialisation produit

- au Chili souvent corrélée avec un modèle intégré
- en France, spécialisation produit quel que soit le modèle; ce n'est pas un critère différenciant

3. Variétés exclusives

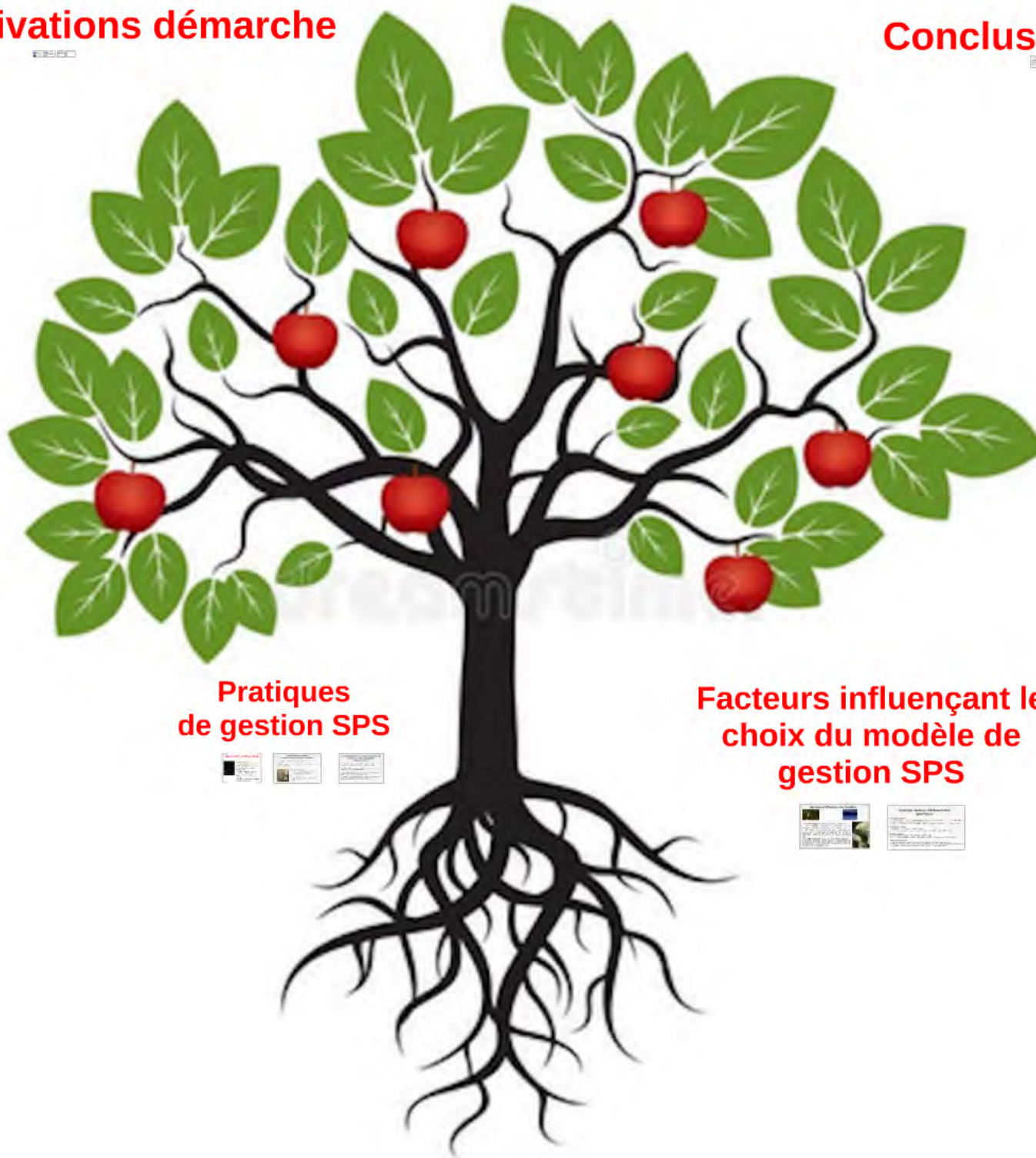
- au Chili plus développées dans les structures à modèle intégré;
- en France, elles se développent dans les deux types de modèles; ce n'est pas un critère différenciant

4. Fidélité des producteurs

- au Chili, les structures à modèle intégré réussissent le mieux à fidéliser leurs producteurs;
- en France, le système coopératif est dominant, la fidélité est donc automatique; le problème se pose surtout pour le privé mais bien souvent, les possibilités de changer d'exportateur sont réduites

Motivations démarche

Conclusions



Conclusions

1. Il existe deux grands modèles d'intégration :
2. Malgré les différences de structures et d'activités commerciales, la France et le Chili ont les mêmes façons de gérer le risque SPS (on retrouve les deux grands modèles)
3. La gestion des contraintes phytosanitaires (PS) nécessite certes des agréments préalables mais ne se fait pas de façon séparée de la gestion des contraintes sanitaires (S)
4. Les facteurs qui expliquent le choix d'un modèle sont en partie communs aux deux pays analysés